Alligny-en-Morvan

Bulletin Municipal n°63 Janvier 2021

LE BILLET DU MAIRE

Dans ce numéro

Billet du Maire	1
Les Décisions du Conseil Municipal	2
CCAS	5
Etat-Civil	5
Alligny Pratique	6
Infos diverses	7
Le Coin des écoliers	8
La Vie Associative	11
Le Musée	17
Centre Social	19
Communauté de Communes	21
Divers	22

Nous pensions en être sortis et nous avons replongé de plus belle.

Le maudit virus est toujours présent et il va nous contraindre à des fêtes bien restreintes.

Chacun peut avoir son avis sur le bien-fondé des mesures mises en place et les « YAKA-FAUT QU'ON » des chaînes d'infos nous abreuvent de leurs brillantes solutions, reste qu'à notre niveau nous devons plus que jamais appliquer les gestes de précaution pour nous protéger les uns les autres.

La signature des marchés pour la « Maison des Générations » a enfin eu lieu ce 7 décembre en présence de toutes les entreprises retenues. Les travaux devraient commencer début février pour une durée estimée de 14 mois. Espérons que les conditions sanitaires n'empêcheront pas le chantier de se dérouler à un rythme normal.

Vous verrez dans les pages suivantes que nos associations ne baissent pas les bras et qu'elles ont prévu leurs programmes pour l'année 2021 qui nous l'espérons verra le retour des fêtes, des spectacles, des buvettes et des repas pris en commun.

Le Conseil Municipal vous souhaite à tous le meilleur pour l'année à venir et même si les fêtes en famille sont possibles, soyez prudents pour vous et pour les autres.

Marie-Christine GROSCHE

Commune D'ALLIGNY-EN-MORVAN

Imprimé par nos soins

Les Décisions du Conseil Municipal

RENOUVELLEMENT DE CONTRAT

Le contrat de maintenance informatique avec la société SEGILOG (mise à disposition de tous les logiciels, maintenance, formation des personnels) arrivant à échéance et la société SEGILOG donnant toute satisfaction, le Conseil Municipal a décidé de renouveler ce contrat pour 3 ans pour un montant de 2 630€ par an (en augmentation de 150€ par an).

TRAVAUX

Devant la nécessité de changer la baie vitrée de l'école maternelle et après examen de deux devis, le choix du Conseil Municipal s'est porté sur l'entreprise MAUGEY Fermetures pour un montant de 7 600€ HT, le second devis s'élevant à 8 234€ HT.

VENTE DE L'ANCIEN TRACTEUR TONDEUSE

Les habitants ayant été informés par mail, par voie d'affichage et dans le précédent bulletin municipal de la vente de l'ancien tracteur tondeuse au plus offrant, il a été décidé de l'attribuer à Christian BEAUJEAN pour un montant de 360€. Les autres offres étaient de 150€ et de 300€.

VENTE

Les sapins situés sur la parcelle communale dite de La Mine (section B n°636) étant touchés par le scolyte (dont certains étant situés à proximité de la Départementale), le Conseil Municipal considérant l'urgence a décidé d'accepter la proposition de la SAS Forestière de la Roche pour les montants suivants :

- Grumes épicéas verts : 25€/m3 (diamètre milieu 30 à 39 cm) et 30€/m3 (diamètre milieu 40 et +)
- Billons épicéas verts : 16€/m3
- Triturations épicéas verts et secs : 2€/stère

Plusieurs entreprises spécialisées ont été consultées et seule la Forestière de la Roche a fait une proposition.

ADRESSAGE

Les repérages pour la dénomination et la numérotation des rues ayant été réalisés courant octobre, les devis précis avec le nombre de plaques, panneaux et numéros ont été établis par la société Enseignes et Lumières (choisie lors d'une précédente réunion du Conseil Municipal).

Le Conseil Municipal a approuvé ces devis définitifs et a décidé de confier à cette même société la pose des numéros de maison pour un montant de 11 387€ HT.
Les devis s'élèvent au total à 18 659 € HT pour les numéros de maison (fourniture et pose) et à 39 187 € HT pour les plaques et panneaux de rues (fourniture et pose).

Cette opération se finance comme suit :
Dépenses : 57 846,00 € HT

Recettes :

DETR 2020	24 323,00 €
Dotation Cantonale d'Équipement 2020	13 162,00 €
Autofinancement	20 361,00 €

URBANISME

Souhaitant rester autonome sur les questions d'urbanisme, le Conseil Municipal a décidé de s'opposer à la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.
Si au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population s'opposent, le transfert de la compétence urbanisme ne peut avoir lieu.

PERSONNEL COMMUNAL

- Le contrat de Monsieur Jean-Luc BARD en tant qu'adjoint technique 2ème classe non titulaire a été renouvelé pour une durée de 1 an, soit jusqu'au 30 septembre 2021.
- Ashley CLERGEAUD embauchée le 1er août 2020 a souhaité mettre fin à son contrat pendant sa période d'essai. Elle a été remplacée par Sonia OCHI nouvelle habitante de la commune.
- Certains membres du personnel bénéficient de l'IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité). La loi impose de mettre en place le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) en remplacement de cette IAT.
  Le Conseil Municipal a donc décidé d'attribuer le RIFSEEP à tous les fonctionnaires titulaires, aux contractuels en CDI et en CDD occupant un emploi permanent.
  Les nouveaux CDD toucheront le RIFSEEP après 1 an d'exercice.
  La révision de ce dispositif aura lieu tous les 3 ans.
  Un groupe de travail sera constitué pour définir la grille des montants accordés. Ce groupe fera une proposition au Conseil Municipal pour approbation ou modification.

MAISON DES GÉNÉRATIONS

CHOIX DES ENTREPRISES

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres réalisé par notre maître d'œuvre, le Conseil Municipal a attribué les différents lots comme suit :

N°	Lot	Entreprise	Montant HT
1	Gros œuvre -VRD-Déconstruction	SARL Deblangey, Saulieu	325 218,57 €
2	Charpente Bois	SARL FICHOT&Fils, Censerey	24 240,82 €
3	Couverture/Bardage		63 434,55 €
5	Menuiseries intérieures bois	SARL SCOPEAU, Epinac	20 500,00 €
6	Plâtrerie – peinture - faux plafonds	SARL CONTOUX, Neuilly le Real	129 526,58 €
7	Carrelage-faïence	SARL E.T, Nevers	48 047,50 €
8	Électricité générale	Entreprise TOITOT, Epoisses	41 000,00 €
9	Chauffage-VMC-plomberie-sanitaires	Entreprise MASSEY&fils, Autun	135 500,00 €

Le Lot n°4 Menuiseries extérieures bois et serrurerie n'ayant reçu aucune offre, le Conseil Municipal a décidé de le scinder en 2 lots : lot n°4 menuiseries extérieures et lot n°4bis serrurerie.

Suite à la relance des lots 4 (menuiseries extérieures) et 4bis (serrurerie) et après avoir examiné la grille d'analyse fournie par l'architecte, le Conseil Municipal a choisi la SARL Belorgey pour le lot 4 pour un montant de 65 549,44 € HT (moins disante de 4 320€) et la SARL ALUMETAL, seule candidate pour le lot 4bis, pour un montant de 48 000€ HT.

RACCORDEMENT AU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

Le Conseil Municipal a accepté les devis d'Orange concernant le raccordement du bâtiment au réseau Orange et la préparation d'un possible raccordement à la fibre pour un montant total de 3 736,58€ HT.

PLAN DE FINANCEMENT

Suite aux choix définitifs des entreprises et à l'assurance de certaines subventions, le Plan de Financement est révisé comme suit :

Dépenses		Recettes		
Poste	*Montant HT*	*Financeur*	*Montant HT*	*%*
Acquisition	101 000,00 €	*Partenaires financiers*		
		Etat DETR 2018 Tranche 1 : Acquisition + frais études	356 835,90 €	30,00%
Architecte	65 591,00 €	**Etat DETR 2018** Tranche 2 : Frais d'études + travaux		
Maître d'ouvrage délégué	29 600,00 €	**Région Bourgogne-Franche-Comté** Acquisition - rénovation de bâtiment mixte (5 logements)	109 667,20 €	9,22%
Contrôle Technique	5 000,00 €			
Coordination Sécurité et Protection de la Santé (CSPS)	3 060,00 €	**Région Bourgogne-Franche-Comté** Construction sur terrain inséré dans tissu bâti (2 logements)	24 000,00 €	1,55%
Etudes techniques	40 140,00 €			
Assurances et frais annexes	34 083,00 €	**Conseil Départemental de la Nièvre**	32 000,00 €	2,69%
VRD et organisation de chantier	76 752,00 €	**Union Européenne FEADER** **Leader Morvan** Rénovation de logements publics en centre-bourg	155 650,73 €	13,09%
Construction de 2 logements	206 500,00 €	**Union Européenne FEADER** **Leader Morvan** Espace commun	47 059,62 €	3,96%
Rénovation de 5 logements	447 336,00 €	**SIEEEN** Appel à projet Rénovation énergétique	50 000,00 €	4,20%
Création d'une salle commune	85 883,00 €	*Autofinancement*		
Création d'un espace coworking	94 508,00 €	Commune *Dont emprunt CARSAT à taux 0 : de 102 508,88 € à 341 696,25 € (de 15 à 50% du montant des travaux retenus)*	414 239,55 €	34,83%
Total	**1 189 453,00 €**	**Total**	**1 189 453,00 €**	**100%**

Parc naturel régional Morvan — UNION EUROPÉENNE — LEADER — RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

NIÈVRE — Le Département s'engage à vos côtés

Opération soutenue par l'État
Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.
PRÉFET DE LA NIÈVRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concernant les recettes, nous attendons encore des confirmations de certains financeurs mais nous devrions obtenir plus de 65% de subventions. L'autofinancement qui devait être au moins de 43% serait maintenant réduit à 34,83%.

D'autre part la CARSAT (caisse de retraite) pourrait nous accorder un prêt de 341 696€ sur 20 ans à 0% pour financer la part d'autofinancement.

Dans ces conditions ce projet lourd à monter de par les nombreux dossiers à constituer pour obtenir des financements ne devrait peser que très peu sur les finances communales.

Centre Communal d'Action Sociale

L'ambiance est morose et le cœur pas trop aux fêtes de fin d'année !

La corona nous fait réfléchir pour nos parents, grands-parents et enfants. Il nous faut rester sur nos gardes et bien effectuer les gestes barrières. La corona ne choisit pas et cela n'arrive pas qu'aux autres !

Nous avons joint nos aînés pour faire un point sur leurs problèmes ou leurs besoins !

Pour vos courses vous avez le centre social qui met à votre disposition une personne pour les faire à votre place, y compris le pharmacien ! prenez contact au 03.86.84.52.52.

Si vous rencontrez un souci, appelez-nous nous vous guiderons au mieux.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes auprès des vôtres et une année 2021 plus sereine.

Le CCAS

Pour les personnes ayant 78 ans et n'étant pas inscrites sur les listes électorales, prévenir la Mairie afin que vous puissiez bénéficier du colis de Noël.

Joies et Peines

2ème semestre 2020

Ils nous ont quittés

<u>Décès hors commune</u>

Gérald LUNNESS, le 02 septembre 2020
Jean-Pierre MASSON, le 22 septembre 2020
Jeannine GILBERT veuve LEBEGUE, le 15 octobre 2020
Georges GUENOT, le 18 novembre 2020
Antonio PINTO VENANCIO, le 22 novembre 2020
Gérard GROSCHE, le 27 novembre 2020

Les décès qui figurent ci-dessus sont ceux qui ont été retranscrits sur les registres d'état-civil (décès sur la commune ou personne domiciliée à Alligny).
Si vous souhaitez faire paraître un décès qui n'est pas dans ce cas vous pouvez contacter la Mairie.

La Mairie est ouverte au public
du lundi au samedi
de 9h00 à 12h00

Permanence téléphonique
du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (sauf le mercredi après-midi)
et le samedi de 9h00 à 12h00
au 03 86 76 13 50

Bureau de Poste

Horaires d'Ouverture :
Du mardi au vendredi
de 8h30 à 10h00 et de 14h30 à 16h00.

Garderie Périscolaire

La garderie est ouverte pendant la période scolaire dans les locaux de la cantine.
Les horaires :
Matin : 7h00 à 8h50
Soir : 16h20 à 19h00
Le tarif est de 1,50€ le matin
et de 2,50€ le soir (goûter compris)

Point Internet

Un ordinateur avec connexion Internet est disponible dans les locaux de la Bibliothèque aux heures de permanences des bénévoles soit :
-lundi de 16h à 18h
-mercredi de 14h à 16h
- vendredi de 16h à 18h
-samedi de 9h30 à 11h30

Rappel

Si vous êtes nouveaux habitants d'Alligny-en-Morvan, merci de vous présenter au secrétariat de Mairie.

Repas à domicile

Le service de portage de repas à domicile est proposé par le Centre Social.
Pour tous renseignements vous pouvez le contacter au 03.86.84.52.52.

Les inscriptions sur les listes électorales se font tout au long de l'année.
Concernant les éventuelles erreurs d'état-civil sur vos cartes électorales, vous pouvez déposer une demande de correction en ligne à :
https://www.service-public.fr/particulier/vosdroits/R49454

Recensement militaire

Les jeunes Français et Françaises doivent se présenter en Mairie dans le mois où ils atteignent leurs **16 ans** afin de se faire recenser.
Cette démarche de recensement obligatoire leur permet notamment de s'inscrire aux examens et concours et de participer à la journée d'appel de préparation à la défense.

Pour toute information s'adresser à la Mairie.

Panne d'électricité

En cas de panne d'électricité vous pouvez contacter directement les services ENEDIS au 09.72.67.50.58.

Conteneurs du cimetière

Les conteneurs verts placés au cimetière sont exclusivement destinés aux déchets du cimetière. ***Il est formellement interdit d'y déposer des ordures ménagères.***

Points d'apport volontaire

Il existe 4 points d'apport volontaire dans notre commune, destinés exclusivement au tri des déchets.
Il est formellement interdit d'y déposer des sacs d'ordures.
Des poursuites pourront être engagées.

Déchetterie de Montsauche

Déchets admis :
Gravats inertes, encombrants, cartons, papiers et autres cartons, déchets verts, ferraille, verre, emballages en mélange, huiles moteur, textiles, déchets ménagers spéciaux, batteries, pneumatiques.

Horaires d'hiver :
(1er octobre au 31 mars)
Lundi et samedi :
10h00 à 13h00
et 14h00 à 17h00
Mercredi et vendredi :
14h00 à 17h00

Horaires d'été :
(1er avril au 30 septembre)
Lundi et samedi :
10h00 à 13h00
et 14h00 à 18h00
Mercredi et vendredi : 14h00 à 18h00

Contact déchetterie : 03.86.78.81.92
Encombrants, prendre rendez-vous au 03.86.79.43.99

Commune D'ALLIGNY-EN-MORVAN

Le secrétariat de Mairie sera exceptionnellement fermé les samedis 26 décembre 2020 et 02 janvier 2021.

OBJETS TROUVÉS

Un téléphone portable a été trouvé au hameau de Champcommeau

Nous vous rappelons que si vous souhaitez être informés par mail (manifestations, spectacles, avis de coupure d'électricité, alerte météo, avertissements de la gendarmerie…) vous pouvez nous envoyer votre adresse mail à : alligny.morvan@wanadoo.fr
Nous conserverons ainsi votre adresse pour les prochains envois.

LES NOMS DE RUES

L'adressage ayant été décidé par le Conseil Municipal, nous avons sillonné la commune pour repérer les rues, les emplacements possibles pour les plaques ainsi que les emplacements des numéros.
Pour le moment les rues sont identifiées par des numéros. Il y en a 78 en tout.
A toutes ces rues il va falloir maintenant trouver des noms.
Certains sont évidents d'autres non.
Si vous avez des suggestions pour votre rue ou celles de votre hameau, vous pouvez nous les envoyer par mail ou bien nous les donner lors d'un passage à la Mairie avant fin Janvier.
Ainsi le hameau de La Place a déjà fait ses suggestions. Il y aura donc une Rue de la Mine et une Rue des Maries en hommage aux nombreuses Maries qui ont habité le hameau.
Le Conseil Municipal statuera en début d'année.

La Municipalité remercie :

- Monsieur et Madame BOUGENOT pour leur don de 60€ et Madame Emilie PRIMARD pour son don de 50€ au profit du CCAS,
- Messieurs Christian MÔME et Patrick GROSCHE pour les sapins de Noël qui décorent notre village,
- Madame Caroline GARNIER pour avoir décoré de sapins floqués le hameau des Valottes

Nouvelles Entreprises

Le coin des écoliers

- Projet semaine du goût du 12 au 18 octobre (article paru dans le JDC) : Dans le cadre de la Semaine du Goût, les élèves de maternelle de l'école du village ont participé à de nombreux ateliers. Cette année, pas d'intervenant extérieur, enseignantes et encadrants ont animé et montré la fabrication de soupe, de compote et de brownies. Ce projet regroupant plusieurs disciplines a permis à ces jeunes enfants de travailler autour du vocabulaire des fruits et des légumes.

Ils ont également fait des mathématiques en comptant les œufs ou le nombre de pommes pour la compote.

Bien évidemment, les élèves ont pu déguster avec grand plaisir le fruit de leurs réalisations.

- Dispositif vacances apprenantes : (article paru dans le JDC) : Dans le cadre du dispositif « vacances apprenantes » proposé par l'Education Nationale, l'école d'Alligny était ouverte durant la première semaine de vacances de la Toussaint. Sur la base du volontariat, il était proposé aux élèves de cours préparatoire de renforcer leurs compétences scolaires de manière ludique. Cinq élèves volontaires de l'école ont participé à ce stage mené par l'enseignante Stéphanie Thibeaut.

- Semaine de la laïcité : du 7 au 11 décembre : La journée de la laïcité se déroulera le lundi 7 décembre. Le brassage des élèves étant interdit, nous travaillerons en amont dans la classe de maternelle sur la charte, des albums, des vidéos en lien avec la laïcité. Sous forme de dictée à l'adulte les élèves répondront aux questions qui abordent plusieurs notions des valeurs de la République et de la laïcité comme « A quoi sert l'école ? » ou encore « C'est quoi l'égalité entre les filles et les garçons ? ».

Les GS/CP poursuivront le travail amorcé sous forme de dessins pour représenter les propos des maternelles. Ces dessins seront affichés temporairement avec l'accord des maires des communes, avec le travail des autres élèves du RPI du CE1 au CM2, sur les places des villages faisant partie du regroupement, soit Alligny en Morvan, Moux en Morvan, Gien sur Cure et Ménessaire.

- Interventions musique : les élèves de l'école bénéficient de séances de musique jusqu'à la fin de l'année, tous les vendredis à raison de 30 minutes par classe par une musicienne diplômée d'Etat, pour créer un projet de livre musical autour de musiques du monde.

Nous tenons à remercier chaleureusement la famille LUNNESS qui a fait un don important à l'école, ce qui nous a permis d'acheter du matériel pédagogique.

L'ensemble de l'équipe pédagogique remercie la commune et en particulier les employés communaux qui s'occupent avec soin des travaux à faire à l'école.

Malheureusement à cause de la crise sanitaire, nous n'avons pas pu organiser de spectacle de fin d'année à la salle des fêtes mais le Père Noël est venu nous rendre visite vendredi 18 décembre pour distribuer les cadeaux aux élèves.

L'association de la cantine scolaire

L'année 2020 s'achève enfin et l'Association de la Cantine Scolaire vous souhaite un joyeux Noël près de vos proches (en espérant que cela soit possible) et surtout une bonne année 2021 qui ne devrait être que bien meilleure.

Pour notre association, les vacances de Noël sont l'heure d'un premier bilan pour l'année 2020-2021.

Chaque jour environ 60 repas sont servis aux enfants des écoles d'Alligny et de Moux. Une fois par semaine les enfants mangent un repas végétarien. La cantine prend également de manière régulière des légumes bio à Céline Houde. Aussi, compte tenu de la crise sanitaire actuelle, les gestes barrières sont bien respectés autant du côté des enfants que du personnel.

Lors de la semaine précédant les vacances scolaires, notre association organisera son repas de Noël (le jeudi 17 Décembre) au cours duquel tous les enfants inscrits à l'école d'Alligny participeront gracieusement et pourront déguster un délicieux repas.

Le vendredi 18 Décembre un goûter a été offert à tous les enfants même s'ils n'ont pas pu faire de spectacle.

Pour l'année 2021, pour les deux événements de l'association : L'Assemblée Générale et le loto nous vous communiquerons les dates et les conditions de réalisation dès que possible.

Notre association souhaite aux petits et aux grands un Joyeux Noël 2020 et Bonne Année 2021.

Le président,
André Coudard

COMITE DES FÊTES

Nous venons de vivre une année 2020 très particulière avec l'annulation de toutes nos manifestations mais nous espérons vous retrouver très vite !

Nous sommes déjà au regret de vous annoncer qu'il n'y aura pas de st Hilaire cette année, Nous espérons tout de même que nos autres manifestations pourront avoir lieu,

Nos prochaines dates

Loto : dimanche 11 avril
Brocante : dimanche 4 juillet
Fête nationale : mercredi 14 juillet

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos envies de sortie ou manifestation comme : marché de Noël, théâtre, spectacle…

Notre page Facebook/Comité des Fêtes d'Alligny en Morvan
Notre mail : cdfallignyenmorvan@gmail.com

Toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite de passer de bonnes fêtes

---

RENCONTRE ET LOISIRS

Que vous dire ! ce corona ne nous lâche pas et nous sommes obligés encore de patienter.
Il ne faut pas désespérer ni baisser les bras, nous en verrons le bout.
Quand nous nous retrouverons pour jouer et passer un bon après-midi, nous allons sortir les confettis et les serpentins. Youpi !!!
Je vous dis à bientôt j'espère.

Nicole DUCREUX

DE FILS EN AIGUILLES

Encore un peu de patience ! Dès que nous pourrons de nouveau nous rassembler les aiguilles vont se remettre en action.
Le temps semble un peu long sans le plaisir de nous rencontrer mais cela va revenir !
Bonnes fêtes de fin d'année à vous et à très bientôt.

Nicole DUCREUX

GENERATIONS MOUVEMENT – CLUB DES GENETS D'OR

Chers adhérents,

J'espère vivement qu'au moment où vous lirez ces quelques lignes, vous et vos proches serez en bonne santé.

Nos activités, nos rencontres sont malheureusement interdites suite aux mesures instaurées par le gouvernement.

Depuis quelques mois maintenant, nous sommes confrontés à une crise sanitaire et économique inédites dans notre histoire. Et depuis quelques semaines, nous devons, pour la deuxième fois de l'année, vivre avec les gestes barrières et de distanciation.

En attendant d'avoir le plaisir de se retrouver, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année. Prenez bien soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

Le Président et les membres du conseil d'administration

MANIFESTATIONS EN 2021

Mercredi 6 janvier :	Galette des Rois, à la Salle des Bruyères (et Assemblée Générale)
Samedi 13 mars :	Repas, à l'Auberge
Mercredi 7 avril :	Goûter, à la Salle des Bruyères
Samedi 5 juin :	Repas, à l'Auberge
Samedi 11 septembre :	Repas, à l'Auberge
Mercredi 6 octobre :	Goûter, à la Salle des Bruyères
Jeudi 11 novembre :	Banquet annuel, à l'Auberge
Mercredi 8 décembre :	Colis de Noël, à la Salle des Bruyères

Ces dates pourront être modifiées suivant la disponibilité des salles ou autres motifs.
Le Club, affilié à la Fédération de la Nièvre, est assuré, aidé, reçoit un bulletin trimestriel et peut participer à des jeux, des sorties, etc..
N'hésitez pas à nous rejoindre vous serez les bienvenus.

Le Président : Guy Humbey (07 50 657 657)

Association des chasseurs d'Alligny-en-Morvan

Suite à l'étonnement de certains habitants de la commune, la société de chasse tient à préciser que les numéros inscrits sur des arbres indiquent des emplacements de « poste de chasse » qui servent lors des battues. Ce marquage a été mis en place dans un but de sécurité, ce qui est primordial pour notre association.

Merci de votre compréhension et nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président
Claude ESPÉRIN

« Alligny en Morvan Patrimoine »

Bonjour,

Confinement, déconfinement, été peu ordinaire durant lequel beaucoup d'activités ont été arrêtées, notamment :
- l'Assemblée Générale de Mars qui n'a pu avoir lieu, le bureau a décidé de ne pas recevoir de cotisations en 2020, les chèques reçus ont été détruits.
- L'exposition « l'arbre vie et usages » du petit patrimoine de Pays prévue le 28 Juin, stoppée sur le plan national, est normalement, **reportée au 27 Juin 2021….** RV à la salle des Bruyères 10h 18h30
- la biennale des arts :
  - visite historique du Bourg d'Alligny animée par Jean Pierre Cortet,
  - et randonnée pédestre accompagnée, (l'eau, lavoirs et moulins) également annulées,
- Le Patois, par précaution, n'a pas repris en Octobre, pas de textes, pas de répétitions, par conséquence pas de veillée Morvandelle non plus en Novembre,

Heureusement, Le camion d'alimentation générale culturelle,
nous a fait l'honneur de revenir une fois en Juillet pour nous présenter gratuitement, durant une demi-heure, un spectacle musical de qualité qui a réuni une soixantaine de personnes contentes de retrouver un peu de convivialité,

Espoirs 2021 :

Voir revenir le camion d'alimentation culturelle, l'été prochain si possible avec ses quatre représentations surprises.

Reprendre, avec l'arrivée de nouveaux conseillers Municipaux pleins d'entrain, la restauration de lavoirs, notamment celui de Pierre Écrite dès que la sécurité sanitaire sera à nouveau rétablie, Joyeux espoirs de partager entraide, travail et repas suivant la possibilité de chacun, comme quelques années auparavant,

Continuer les papotages patois qui manquent à tous et préparer une veillée Morvandelle en collaboration avec la bibliothèque,

En attendant de pouvoir se réunir pour l'AG si possible en Mars.
Chantal, Catherine, Bernard et tous les adhérents « d'Alligny en Morvan Patrimoine » vous souhaitent une meilleure année 2021 sous le signe de la convivialité,
Faites attention à vous, vos amis et continuons l'entraide….

Association LAI VIE HAUTE

LES VOIES ANTIQUES EN FËTE

12ème édition

18 Juillet 2021 à Gien sur Cure

Un rendez-vous incontournable ! Bloquez cette date dans vos agendas
L'aventure continue

Voies Antiques en Fêtes

L'équipe est déjà au travail pour préparer la 12ème édition (choix du thème, écriture des textes, costumes, décors) en espérant que vous nous serez fidèles.

Le matin rien ne change :
Balade avec quatre saynètes et un conte.

L'après-midi :
Le spectacle aura lieu dans le village ;

La réalisation de cette fête ne pourrait avoir lieu sans la disponibilité et les bonnes volontés de chacun, permettant ainsi les échanges entre les habitants des différentes communes (Alligny en Morvan, Gien sur Cure, Moux en Morvan et Ménessaire

Contact : Anne ASSIE 21430 Ménessaire
Tél. : 07 83 13 56 38
Mail : laiviehaute@orange.fr
Page Facebook : lai vie haute

Section randonnée :

Une randonnée a lieu le premier samedi du mois. Le départ se fait à 14H devant la salle des fêtes d'ALLIGNY.
Nous organisons également chaque année une randonnée citadine pour découvrir une ville. Pour 2020, nous avions choisi « Provins », compte tenu des événements, elle a été annulée. Pour 2021, l'information vous sera communiquée.

Contacts : C. LASSALLE 06 85 85 24 74

LES ACCROS DE LA LECTURE

2020 fut une année extrêmement difficile. L'activité dans tous les domaines s'est trouvée considérablement perturbée depuis la fin mars : des confinements, des masques, des gestes barrières, des sorties réglementées à coup d'attestations, des fermetures, des reprises, des couvre-feux, puis des reconfinements avec le léger espoir en décembre de passer les fêtes de Noël en famille (restreinte).

La bibliothèque n'a pas échappé à la règle. Son activité a été sérieusement freinée et nous avons dû par la force des choses nous adapter à cette situation inhabituelle.

Il n'y a pas eu d'animations, ni d'expositions, ni de coopération avec l'école et le musée des nourrices et des enfants de l'Assistance Publique.

Nous avons malgré tout dès le 12 juin mis en place la bibliothèque « plein air » le vendredi sur le temps du marché et proposé des sacs surprises sur appel téléphonique ou par mail.

Ces services ont bien fonctionné et nous les avons maintenus jusqu'à fin août.

A partir du 1er septembre nous avons assuré nos permanences jusqu'au 2e confinement et depuis les annonces gouvernementales autorisant la réouverture des commerces « non essentiels », nous avons pu reprendre notre activité dès le lundi 30 novembre.

Tout ce long discours pour vous rappeler que les douces et longues soirées d'hiver ont pris le dessus sur le jardinage et que le lundi 21 décembre prochain le soleil se couchera à 16h57. Il est grand temps de faire le plein de lecture. De nombreuses nouveautés vous attendent. Nous avons également un fond d'ouvrages pour la jeunesse, même pour les tout petits qui ne savent pas lire, extrêmement riche.

Nos permanences sont les suivantes :
- lundi de 16h à 18h
- mercredi de 14h à 16h
- vendredi de 16h30 à 18h30
- samedi de 9h30 à 11h30.

L'emprunt de livres est gratuit.
Pour ceux qui ne pourraient se déplacer à nos permanences nous continuerons de proposer la formule des sacs surprises, la démarche étant la suivante :
1 – Je m'interroge sur mes envies de lecture : romans, romans policiers, biographies, documentaires, bandes dessinées, etc…
2 – J'envoie un courriel à ma bibliothèque : biblioalligny@mailo.com.
3 – Dès que me commande est prête, les bibliothécaires vous informent que vous pouvez retirer votre sac à la mairie du lundi au vendredi de 9h à 12 h.

Nous remercions, nos lecteurs et nos lectrices qui nous font confiance et nous espérons vous voir encore plus nombreux en 2021.

Toute l'équipe des bibliothécaires vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

CONFEDERATION NATIONALE DES GARDERIES PARTICULIERES ET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

(National Confédération of Private Guards and Protection of the Environment)

Bonjour à toutes et tous,

Nous tenons à remercier Madame le Maire de nous avoir alloué la Salle du gîte « Les Bruyères » ainsi que la mise en place du protocole sanitaire qui nous a permis d'assurer nos sessions de formations nationales d'août à octobre 2020 malgré les problèmes rencontrés cette année avec la vague épidémique du COVID 19 et nous remercions également l'Auberge du Morvan qui a été à la hauteur des attentes de nos stagiaires.

Merci également à Monsieur Jean-Luc BARD des Services Techniques de la Commune qui a accepté de participer à une mise en situation sur le terrain pour un « dépôt sauvage de déchets » sur une aire de repos.

D'autre part, la CNGPPE, organisme de formation professionnelle et continue, a obtenu suite au Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle, l'attestation de conformité aux six critères du Décret « QUALITE » permettant de ce fait à tous les demandeurs d'emploi dans cette fonction de présenter une demande de prise en charge de formation individuelle par PÔLE EMPLOI.

Des sessions seront programmées pour l'année 2021 dans notre Commune, si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous contacter au 03.58.00.10.14.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président
Roger ROSSI

Activités et animations diverses

<u>A ne pas oublier</u>* : *(reprise dès que la situation sanitaire et les consignes du Gouvernement le permettent)

- Gym douce tous les lundis à 10 h à la salle Les Bruyères,
- Cours de dessin et d'aquarelle les mardis à 14h à la salle Les Bruyères
- Chi gong les mercredis à 16 h (séances spéciales 4ème âge) puis à 17h et à 18h30 pour les autres à la salle des fêtes ou salle Les Bruyères,
- Bridge le jeudi à 20h salle Les Bruyères

Et le marché qui a lieu le vendredi à partir de 17h30 sur la place du village reprendra mi-avril.

Comme pour tous, c'est une saison bien particulière qui s'achève au musée. Entre un faux départ en mars et une fermeture anticipée en octobre, la belle fréquentation estivale n'a pas suffi à compenser la baisse de fréquentation due à la crise sanitaire…

Malgré tout, au-delà de ce que nous disent les chiffres, nous avons eu cette année encore grand plaisir à accueillir les publics, à partager notre amour du Morvan et à programmer autant que possible de belles rencontres culturelles !

Retour sur la saison 2020

Maintenir une programmation en 2020 a pris des airs de saga aux rebondissements multiples… Après un commencement sur les chapeaux de roues au café du musée en mars avec le vernissage-conférence de Vanessa Damianthe puis un premier *vendredi folies*, tout s'est figé le 15 mars jusqu'à la reprise cet été et les événements de l'automne : Journées du patrimoine, conférences, contes givrés… Avant une nouvelle fermeture fin octobre.

Quelques extraits en images…

En novembre, la nuit des musées, le mois du film documentaire, le festival des Petites fugues n'auront finalement pas pu se tenir… Les événements prévus ont été reportés en 2021.

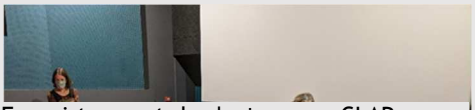

Enregistrement des lectures au CLAP d'Ouroux

Chaque année, la nuit des musées nous donne l'occasion d'un pas de côté. Le temps d'une soirée, nous ouvrons le lieu à d'autres sensibilités pour proposer une expérience poétique de l'histoire. Cette année, avec les bibliothécaires du réseau intercommunal des médiathèques, nous avions imaginé un parcours croisant patrimoine, art et lecture. Après un premier report de mai à novembre, la nuit des musées a finalement été annulée. En attendant de pouvoir vous accueillir à nouveau, nous vous proposons un avant-goût de l'événement, une visite virtuelle réalisée par la réalisatrice-photographe Jenn MEEUS, à voir sur le site internet du musée.

Programmation 2021, si tout se passe comme prévu…

12 mars _ café du musée : vendredi folies.
On reprend les discussions là où nous les avions laissées et on programme les rencontres 2021 !

12 et 13 mars _ Montchanin (71) : Exposition et conférences par l'ADAC sur les nourrices et les enfants assistés du Morvan.

20 mars _ café du musée : rencontre Cie ALTRA, théâtre de rue en résidence de création au musée, en partenariat avec la Transverse (Corbigny).

De juin à septembre_ Le Creusot (71) : Exposition au Pavillon de l'industrie « Nourrices du Morvan et enfants assistés : une histoire partagée »

Avril_ salle des fêtes et musée : Journées d'études « Musées et biopolitique »

15 mai_ Musée : Nuit des Musées.
Voir encadré ci-dessous

Et à l'automne : journées du patrimoine, fête de l'automne, contes givrés, mois du doc, petites fugues, colloques, expositions…

Dans les coulisses…

Nous avons profité de ces moments de pause, sans public, pour prendre soin du musée. Plumeau et tournevis en mains, nous avons ouvert les vitrines, réorganisé certains espaces de visite, protégé les archives fragiles, réparé les petites pannes et ajouté quelques nouveaux objets qui nous ont été donnés depuis l'ouverture.

Chaque année, nous accueillons une volontaire en service civique pour nous accompagner dans la mise en place des actions culturelles au musée. Malgré le contexte particulier, depuis le 19 août, nous avons le plaisir d'accueillir Doriane BLIN. Elle travaille notamment à la mise en place d'un parcours-jeux pour les enfants dans le musée. A découvrir en avant-première dès les vacances de février !

Lors de l'AG des Amis du musée en septembre, les membres du Conseil d'Administration ont présenté le projet de révision des statuts pour redéfinir le projet collectif et les missions de l'association au sein du musée. Les statuts révisés seront votés au printemps.
Si vous souhaitez vous renseigner sur les projets de l'asso, adhérer, participer : asso-map@museedesnourrices.fr

Un nouveau responsable pour le musée
Bientôt 5 ans après l'ouverture du musée, il est temps pour moi de passer le relais. La communauté de communes a lancé un appel à candidatures pour le recrutement d'une nouvelle responsable pour le musée. La prise de poste est prévue en mars prochain.
Un grand merci à tous pour ces moments partagés à faire vivre le musée et à bientôt !

Le musée a fermé ses portes pour l'hiver.
Réouverture le 3 mars 2021 en pleine forme !

Pour nous contacter : 03.86.78.44.05 ou accueil@museedesnourrices.fr

Bon anniversaire…le Centre Social des Grands Lacs a 70 ans

Centre Social

Chaumard
Alligny-en-Morvan
Gien-Sur-Cure
Gouloux
Montsauche-Les Settons
Moux-en-Morvan
Planchez
Ouroux-en-Morvan
Saint Brisson
Saint Agnan

Vous en souvenez-vous ? Le Centre Social de Montsauche a été le premier Centre Social, parmi les 33 que compte la Nièvre, à être inauguré en mai 1950 (ce fut le troisième en France). On doit sa création à Lionel Perrichon, Maire de Montsauche-Les Settons à l'époque et à l'impulsion de François Mitterrand, alors Conseiller Général du canton de Montsauche-Les Settons, désireux d'implanter une structure à vocation d'assistance sociale pour les habitants du canton.

En 70 ans, le Centre Social a fait du chemin et ses missions ont profondément évolué. Refaisons le chemin.

Les débuts du Centre Social étaient marqués par la présence d'une assistante sociale, l'organisation de programmes de vaccinations et la mise en route du service d'aides ménagères. Une première bibliothèque avait vu le jour à l'initiative de la secrétaire de l'époque, amatrice de lecture.

Un peu avant la fin des années 80 et sous l'impulsion des politiques nationales dédiées à la jeunesse, le Centre Social s'est mis à organiser des centres aérés, de l'aide aux devoirs, des défilés d'Halloween et de Carnaval.

Une décennie plus tard et le Centre Social, d'ores et déjà repéré et identifié par les habitants comme lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement pour tous types de démarches, est labellisé Relais Accueil, Relais Service Public. Nous sommes en 1998. Cette mission nouvelle fait long feu, puisqu'elle perdure aujourd'hui et est reconnue *France Services* par l'Etat.

Viennent les années 2000 qui marquent le déménagement dans le bâtiment actuel et l'intensification des activités. En vingt ans, on compte l'agrandissement de la bibliothèque et sa liaison avec la médiathèque intercommunale, l'organisation d'activités pour les familles, la mise en place d'une ludothèque, la mise en place d'activités adaptées pour les séniors ainsi que pour les enfants entre 0 et 6 ans via le Relais Assistantes maternelles.

Du haut de ses 70 ans, le Centre Social des Grands Lacs du Morvan est devenu un « sénior » actif, riche de ce mille-feuilles d'activités, perpétuées, professionnalisées répondant à toutes les envies, à tous les besoins, à tous les âges. En 70 ans, le Centre Social du canton de Montsauche-Les Settons est devenu le Centre Social des Grands Lacs du Morvan.

Les administrateurs rêvent le Centre Social pour les années à venir comme un espace d'accueil pour tous, un espace de solutions concrètes mais aussi d'évasion et de voyage, un espace de services mais aussi d'initiatives.

Nouveauté en 2021 : Le Centre Social et France Services accueille 2 nouvelles permanences :

- **Permanences « Urgences numériques » <u>tous les lundis matin</u> de 9h à 12h, par la mission numérique de Lormes ;**
- **Permanence de la direction des finances publiques <u>tous les vendredis</u> de 9h à 12h et 13h30 à 16h.**

Crise sanitaire : Le Centre Social s'adapte

Suite à l'annonce du reconfinement et pour maintenir le lien avec ses adhérents, le Centre Social propose de nouvelles animations, dans le respect des mesures prescrites par le gouvernement.
Si l'accueil périscolaire, l'accueil de loisirs des mercredis et le relais d'assistantes maternelles sont maintenus, tous les temps collectifs adultes ont été suspendus, poussant les équipes à imaginer des activités de substitution.

Trois solutions alternatives sont proposées aux adhérents :

- **La box** : des sacs surprises contenant jeux, jouets, matériel de sport et livres seront prêtés ou livrés à domicile
- **Activités numériques** : d'autres activités, comme des vidéos de gym douce ou de sport seront envoyées de manière dématérialisée afin que chacun continue son activité favorite. Des activités en live seront également proposées. Annabelle Loriot, coordinatrice enfance jeunesse et familles, se chargera de réaliser des appels vidéo avec les parents, sur des temps adaptés aux plannings des familles.
- **Un coaching à distance** : Les personnes inscrites à une activité seront recontactées régulièrement, par téléphone ou au pas de leur porte pour prendre de leurs nouvelles et entretenir le lien.

Ces activités de substitution sont ouvertes à l'ensemble des habitants qui le souhaiteraient, même s'ils ne sont pas inscrits à une à activité en cours.

Pratique :
Centre Social des Grands Lacs du Morvan
Place Marcel Mariller
58230 Montsauche-Les-Settons
03 86 84 52 52 centre-social-montsauche@wanadoo.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES MORVAN SOMMETS ET GRANDS LACS

La communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs vote un plan de relance ambitieux

La crise sanitaire actuelle, d'une ampleur inédite, a et aura très certainement de graves répercussions sur l'avenir de certaines entreprises du pays et du territoire intercommunal.

Aussi, le conseil communautaire a voté pour un plan de relance ambitieux à hauteur de 650 000 € afin d'aider les entreprises en difficulté et soutenir la reprise ou le développement d'activités économiques sur le territoire.

Après des entretiens téléphoniques tout au long des 3 mois de confinement auprès de nombreuses entreprises pour identifier les conséquences de la crise sur chacune d'entre elles et la création d'un guide méthodologique pour leur donner des informations sur les aides existantes et leurs modalités, le plan de relance voté dernièrement comprend les actions suivantes :

- **L'exonération de la Redevance d'Enlèvement Ordures Ménagères (REOM) 2020** pour l'ensemble des entreprises qui y sont soumises (à l'exception des supermarchés, épiceries, banques et assurances qui sont restés ouverts pendant cette période) ;
- **L'exonération de la Contribution Foncière des Entreprises** (CFE) pour les secteurs du tourisme, de la restauration, de la culture et du sport à hauteur des 2/3 des sommes dues en 2020 ;
- **Une aide aux loyers et aux crédits immobiliers** (prise en charge de 3 mois de loyers ou du prorata des annuités d'emprunt liées à l'achat d'immobilier) à hauteur de 2 000 € maximum (règlement ci-joint) ;
- ⚠ **Attention, cette demande est à retourner avant le 1er février 2021.**
- **Un programme pour financer les investissements matériels** des entreprises avec un plafond d'aides de 10 000 €, en partenariat avec la Région ;
- **Un programme pour financer les investissements immobiliers** des entreprises avec un plafond d'aides de 10 000 € ;
- **Le financement d'actions collectives portées par des associations ou des coopératives** (ex : opération chèques-cadeaux portée par une association de commerçants, suivi spécifique des entreprises en difficulté par la Boutique de Gestion, animation d'un marché…).

Concernant les exonérations de la REOM et de la CFE 2020, aucune démarche n'est à entreprendre puisqu'elles se mettront en place automatiquement.

Pour vérifier votre éligibilité et obtenir les dossiers de demande de subventions, veuillez prendre contact avec Christophe FERNEY, agent de développement de la communauté de communes :
christophe.ferney@ccmorvan.fr- 03 45 23 00 10

Le Castor d'Europe de retour à Alligny-en-Morvan.

Longtemps chassé et piégé pour sa viande, mais aussi et surtout pour sa fourrure et son castoréum utilisé comme fixateur de parfum, le Castor d'Europe a petit à petit disparu de la plupart des régions d'Europe et de France. Le Morvan n'y faisait pas exception au début du XXe siècle. Depuis 5 ans, il a fait son retour sur le Ternin et ses affluents à Alligny-en-Morvan jusqu'au lac de Chamboux en remontant le couloir ligérien via la rivière Arroux.

Très discret, le Castor se déplace la nuit et s'active généralement en fin de soirée. Il est difficile à observer, mais il est possible de repérer des traces de sa présence : arbre crayonné, écorcé ou abattu, barrage, empreintes…

Le Castor d'Europe est le plus gros rongeur d'Europe, il pèse entre 12 et 30 kg et peut mesurer de 90 cm à 1,20 m. Son corps est parfaitement adapté au déplacement dans l'eau : des pieds palmés pour la nage et une queue plate, large et multifonctionnelle.

Attention à ne pas le confondre avec le ragondin ! Ce dernier est plus commun, moins farouche, plus diurne et s'éloigne plus facilement de l'eau. Ce rongeur originaire d'Amérique du Sud a une dynamique de population beaucoup plus forte que le castor d'Europe (2 à 3 portées/an de 5 jeunes en moyenne pour le ragondin contre une de deux jeunes en moyenne pour le castor). Il est plus petit que le castor, dépasse rarement les 10 kg et sa queue est ronde.

Contrairement au ragondin, le castor est protégé en France. A ce titre on ne peut ni le tuer, ni détruire ses habitats de vie.

Véritable jardinier de nos rivières et de nos étangs, le Castor d'Europe est aussi qualifié d'espèce ingénieur. En abattant des arbres, en exploitant les rejets et en créant parfois des barrages (surtout sur les cours d'eau de têtes de bassins), il participe à l'entretien des rivières, au développement de la biodiversité, à la gestion des milieux aquatiques et de ceux qui y sont associés. Il est courant d'associer castor et barrage. Pourtant, l'installation d'un barrage n'est pas chose fréquente chez le Castor d'Europe. Et n'y voyez pas des édifices d'envergure, ils sont généralement de faible hauteur et subissent régulièrement des dégradations et des ruptures dues aux changements du débit des rivières. L'apparition d'un barrage va favoriser la diversification des milieux : en amont des barrages, des zones refuges pour les poissons en période d'étiage se créent, des herbiers aquatiques se développent et en aval des barrages, un phénomène de curage naturel du lit a lieu et des frayères à poissons (truite) s'installent. Par ailleurs, ils filtrent l'eau des cours d'eau et participent au soutien d'étiage.

Il arrive que les castors abattent les arbres proches de la rivière (rarement au-delà d'une bande de trente mètres de large) pour se nourrir de leurs feuilles et des jeunes pousses. Les arbres tombés, en n'obstruant généralement qu'une petite partie de la largeur du cours d'eau, permettent la création de zones de repos pour les poissons dans le remous en aval et le maintien des berges (densification du système racinaire par recépage).

Toutefois, les activités du rongeur peuvent faire naître des conflits avec celles des Hommes. Outre l'impact paysager, l'abattage d'arbres de production, ornementaux peuvent induire des pertes de revenu et créer des embâcles. L'inondation des parcelles agricoles par les barrages, les dommages aux cultures et la fragilisation des berges par les gîtes et les terriers abandonnés sont les principaux impacts.

Ces préjudices peuvent être solutionnés et pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la Société d'Histoire Naturelle d'Autun à contact@shna.fr et au 03 86 78 79 44.

Vous voulez améliorer la couverture réseau de votre région ?

Téléchargez l'application

TADURÉZO

App Store | Google play

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

BANQUE des TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

TADURÉZO

L'application Tadurezo est une application développée par la Région Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec l'Etat et avec le soutien de la Banque des Territoires, pour mesurer la qualité réelle de la connexion mobile de ses habitants. Cette application est téléchargeable gratuitement par les habitants ou les entreprises de la région.

TESTEZ VOTRE CONNEXION

DÉCOUVREZ VOS PERFORMANCES

- LATENCE
- TÉLÉCHARGEMENT
- ENVOI DE FICHIER
- NAVIGATION
- STREAMING

PARTICIPEZ À UN PROJET COLLABORATIF

POUR TESTER VOTRE CONNEXION MOBILE

CARTOGRAPHIEZ ET AIDEZ À L'AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE MOBILE DE VOTRE RÉGION

> ***Tadurezo permet à chaque citoyen de participer à un projet collaboratif pour améliorer la couverture mobile de la Bourgogne-Franche-Comté.***

COMMENT ÇA MARCHE ?

En trois minutes, les connexions et la qualité du service sont évaluées, grâce à l'exécution de plusieurs tests lancés par l'utilisateur en un seul clic (navigation web, transfert de données, téléchargement vidéo, connexion au service voix).

Les tests de téléchargement en voies descendante et remontante reproduisent le transfert d'un fichier de données dans les deux sens. Le test de navigation web vérifie si la page s'ouvre correctement ou non. Le test de streaming reproduit la lecture d'une vidéo à partir d'un serveur YouTube. Le test de connexion au service voix s'assure du bon établissement de la communication au téléphone.

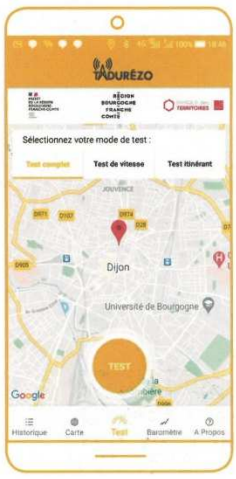

3 TEST

TEST COMPLET

mesures du débit montant et descendant, vitesse de la lecture vidéo, accès site web

TEST DE VITESSE

mesures du débit montant et descendant

TEST ITINÉRANT

mesures automatique en situation de mobilité

POUR QUOI FAIRE ?

Aucune donnée personnelle n'est collectée. Seuls les résultats des tests exécutés, préalablement anonymisés, sont traités. Les mesures alimentent en temps réel la base de données régionale et permettent de disposer, à côté des cartes fournies par les opérateurs, d'une cartographie de la réalité de l'expérience vécue par les utilisateurs des réseaux en complément des cartes produites par l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes) et les quatre opérateurs nationaux (Bouygues, Free, Orange et SFR).

Les données collectées fourniront des informations précises (à l'échelle d'un hameau notamment) sur le taux de couverture du territoire de la région et sur la réalité de l'expérience des utilisateurs des réseaux avec les quatre opérateurs nationaux.

Grâce à la contribution des usagers, la Région Bourgogne-Franche-Comté et les territoires concernés disposeront d'une connaissance plus précise des zones mal desservies en téléphonie mobile. Ils pourront ainsi inciter les opérateurs à investir dans de nouvelles infrastructures pour mieux répondre aux besoins de leurs habitants.

CARTOGRAPHIE DES MESURES PAR COMMUNE

TADURÉZO

Disponible sur App Store

DISPONIBLE SUR Google play

L'ensemble des données collectées est intégré dans une cartographie qui sera accessible sur le site web : **www.bourgognefranchecomte.fr/TADUREZO**

www.bourgognefranchecomte.fr
Retrouvez-nous sur

© Maxime Soler - 2020